



Une invitation...

Assemblée générale,

Mardi le 2 octobre 2018

À 19h00 au centre Labrosse

L'école de ballet de Saint-Hubert tiendra son assemblée générale annuelle, mardi le 2 octobre prochain à 19h00 au centre Labrosse.

L'assemblée générale annuelle de l'école est l'occasion idéale pour connaître davantage ses activités. Cette année nous aimerions échanger avec vous, sur nos projets pour fêter le 35^e anniversaire de l'EBSH.

L'école a toujours un grand besoin de vos bonnes idées et de votre implication. De plus, elle est administrée par un Conseil d'administration que vous devez élire lors de l'assemblée générale annuelle. Cette année nous avons 3 postes à combler.

Vous avez des aptitudes et un peu de temps à partager avec une équipe dynamique, alors venez nous rencontrer.

L'École de ballet de Saint-Hubert est un organisme à but non lucratif, dont la vocation est l'enseignement de la danse, orienté vers le loisir culturel. Ses activités sont menées à bien grâce à la collaboration de parents comme vous.

C'est donc un rendez-vous au centre Labrosse,

Mardi le 2 octobre prochain, à 19h00.

Le Conseil d'administration.